

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00078 Numéro SIREN : 326 784 568 Nom ou dénomination : CROIXDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2022 sous le numéro de dépôt 9201

CROIXDIS S.A.S
ETATS FINANCIERS AU 31/01/2022

Zone Artisanale

57150 CREUTZWALD

entzheim

23 rue Icare
67960 Entzheim
03 90 00 33 33
SIRET : 489 649 194 00052

colmar

5 rue des Merisiers - ZA Les Erlen
68920 Wettolsheim
03 89 29 33 00
SIRET : 489 649 194 00060

saint-louis

9 rue du Temple
68300 Saint-Louis
03 89 70 91 70
SIRET : 489 649 194 00045

SàRL au capital de 76.400 € - RCS COLMAR TI 489 649 194
TVA intracommunautaire : FR61 489 649 194 - APE : 6920Z
Domiciliation Bancaire : CIC ENTREPRISE STRASBOURG
IBAN : FR76 3008 7330 8000 0200 5840 102 - BIC : CMCIFRPP

SOMMAIRE

Pages

<i>BILAN</i>	<i>1</i>
<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>3</i>
<i>ANNEXE LEGALE</i>	<i>5</i>

CERTIFIE CONFORME

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	Net 31/01/2022 12 mois	Net 31/01/2021 12 mois
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	165 050	150 920	14 130	15 842
Fonds commercial (1)	12 071 814		12 071 814	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 715 140	5 967	1 709 173	1 780 428
Constructions	34 383 941	16 046 332	18 337 608	20 929 808
Installations techniques, mat. et outill. indus.	1 959 443	565 222	1 394 221	1 501 686
Autres immobilisations corporelles	4 134 799	1 417 661	2 717 139	2 124 034
Immobilisations en cours	585 725		585 725	210 951
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par M.E.				
Autres participations	39 412		39 412	39 312
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 221 450		3 221 450	2 415 579
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	58 276 774	18 186 101	40 090 673	29 017 639
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 724		1 724	2 299
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 320 980	54 922	7 266 058	7 362 268
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 462 411	75 516	1 386 896	1 675 010
Autres créances	4 649 181		4 649 181	13 876 745
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	286 429
Disponibilités	4 830 739		4 830 739	4 596 985
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	324 995		324 995	288 674
ACTIF CIRCULANT	18 990 029	130 438	18 859 591	28 088 409
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	77 266 804	18 316 539	58 950 264	57 106 049

CERTIFIÉ CONFORME

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net 31/01/2022 12 mois	Net 31/01/2021 12 mois
Capital social ou individuel versé 96 642	96 642	156 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	15 600	15 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 435 174	19 411 133
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 352 638	2 526 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	374 663	524 497
CAPITAUX PROPRES	25 274 718	22 633 229
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	231 896	
Provisions pour charges	173 917	385 667
PROVISIONS RISQUES, CHARGES	405 813	385 667
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 940 777	23 782 376
Emprunts et dettes financières divers	1 239 979	1 269 072
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 295 273	4 517 002
Dettes fiscales et sociales	3 820 124	3 100 224
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	362 365	793 078
Autres dettes	541 720	538 084
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	69 497	87 316
DETTES	33 269 734	34 087 152
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	58 950 264	57 106 049

CERTIFIÉ CONFORME

Résultat de l'exercice en centimes

3 352 638,00

2 525 999,78

COMPTE DE RESULTAT

Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/01/2022 12 mois	Net 31/01/2021 12 mois
Ventes de marchandises	95 561 075		95 561 075	90 542 565
Production vendue (Biens)	45 601		45 601	1 461
Production vendue (Services et Travaux)	4 272 938		4 272 938	3 560 328
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	99 879 614		99 879 614	94 104 354
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			146 827	36 224
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 117 916	449 533
Autres produits			1 185 842	895 286
PRODUITS D'EXPLOITATION			102 330 199	95 485 397
Achats de marchandises			74 874 608	69 911 130
Variation de stock			127 087	218 088
Achats de matières et autres approvisionnements			316 388	177 158
Variation de stock			575	(1 338)
Autres achats et charges externes			7 280 162	6 779 141
Impôts, taxes et versements assimilés			1 410 078	1 522 805
Salaires et traitements			8 717 058	8 481 796
Charges sociales du personnel			2 575 082	2 386 870
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 342 028	2 281 132
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			76 591	133 585
Dotations aux provisions pour risques et charges			217 896	
Autres charges			97 023	8 955
CHARGES D'EXPLOITATION			98 034 577	91 899 321
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 295 622	3 586 076
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			22 670	13 833
Produits autres valeurs mobilières, créances immob.				
Autres intérêts et produits assimilés			24 552	21 091
Reprises sur provisions et transfert de charges			13 330	2 704
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			60 552	37 627
Dotations aux amortissements et aux provisions				13 330
Intérêts et charges assimilées			208 286	228 141
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			208 286	241 471
RESULTAT FINANCIER			(147 734)	(203 844)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 147 889	3 382 232

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	Net 31/01/2022 12 mois	Net 31/01/2021 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	195 848	152 069
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 635 413	36 527
Reprises sur provisions et transferts de charges	151 502	181 201
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 982 763	369 797
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	430 161	114 319
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	646 486	5 404
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 324	1 974
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 079 971	121 697
RESULTAT EXCEPTIONNEL	902 792	248 100
Participation des salariés	609 023	373 874
Impôts sur les bénéfices	1 089 020	730 458
TOTAL DES PRODUITS	104 373 514	95 892 821
TOTAL DES CHARGES	101 020 876	93 366 821
BENEFICE OU PERTE	3 352 638	2 526 000

ANNEXE LEGALE

Annexe aux comptes annuels

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au **31/01/2022**, dont le total est de **58 950 264** euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **104 373 514** euros et le total des charges de **101 020 876** euros, dégage un résultat de **3 352 638** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/02/2021** au **31/01/2022**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 5 parties, à savoir :

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan
- Notes sur le compte de résultat
- Autres informations

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S	X		
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Méthodes d'évaluation	EP	X		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	EP			X
Dérogations	EP			X
Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP	X		
Changement de méthode ou de présentation	EP	X		
3. NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILISE				
3.11. Immobilisations incorporelles				
Licences / Logiciels	EP	X		
Frais d'établissement / Frais de recherche et développement	EP			X
Fonds commercial	EP			X
3.12. Immobilisations corporelles				
Evaluation	S	X		
Amortissement	S	X		
3.13. Immobilisations financières				
Evaluation	S	X		
Liste des filiales et des participations	S	X		
3.14. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
3.2 ACTIF CIRCULANT				
Evaluation des stocks	S	X		
Evaluation des créances	S	X		
Avances aux dirigeants	S			X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	S	X		
Différences et évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	EP			X
Provision pour dépréciation	S	X		
3.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
Charges constatées d'avances	EP	X		
Produits à recevoir	EP	X		
Charges à répartir	EP			X
Primes de remboursement des obligations	S			X
3.4. CAPITAUX PROPRES				
Composition du capital social	S	X		
Provisions règlementées	S	X		
Variation des capitaux propres	S	X		
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
Parts bénéficiaires	S			X
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Evaluation et variation	S	X		
3.6. DETTES				
Obligations convertibles	S			X
Emprunts obligataires	S			X
Emprunts	S	X		
3.7. AUTRES POSTES AU PASSIF				
Charges à payer	EP	X		
Produits constatés d'avance	EP	X		
3.8. ELEMENTS COMMUNS				
Etats des échéances, créances et dettes	S	X		
Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			X
Ecart de conversion	S			X
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S	X		
Evaluation de certains produits et charges	S	X		
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S	X		
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S	X		
5. AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S	X		
Crédit-bail	S	X		
Dettes et créances garanties par des sûretés réelles	EP	X		
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	S			X
Eléments concernant les entreprises liées	S			X
Effectif moyen	EP	X		
Rémunération des dirigeants	S			X
Engagement du droit individuel à la formation	S			X
Engagement de retraite	S	X		

Annexe aux comptes annuels

Faits caractéristiques

1-Fusion :

Afin de rationaliser et simplifier la gestion des structures du groupe, la société CROIXDIS a absorbé la société VFB au 31/01/2022 avec effet comptable et fiscal rétroactif au 1er février 2021.

La société absorbée et la société absorbante déclarent placer l'apport de fusion sous le régime de l'article 210A du CGI. La présente fusion retient les valeurs comptables du 31/01/2021 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé à la société absorbée.

2-Intégration fiscale :

Suite à l'absorption de la société VFB par la société CROIXDIS à la date du 31 janvier 2022 avec effet comptable et fiscal rétroactif au 1er février 2021, aucune option pour former un groupe n'a été formulée par la société CROIXDIS.

Par conséquent, il y a eu cessation du groupe d'intégration fiscale.

Au 31/01/2022, la société CROIXDIS est donc seule redevable de son impôt.

3-Epidémie de la COVID-19 :

A partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020.

Les informations données ci-après portent sur les seuls effets de l'événement jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Impact de la crise :

- En raison de leur nature, les rayons relatifs à des produits "non essentiels" (bazar sauf quincaillerie et bricolage, textile sauf puériculture et habits nouveaux nés, technique sauf informatique et télécommunication, culturel sauf papeterie et presse) ont dû être fermés du 05/04/2021 au 19/05/2021 et par conséquent n'ont pas généré de chiffre d'affaires durant cette période.

Annexe aux comptes annuels

- L'entreprise a également été contrainte d'appliquer le couvre-feu (à 18h) à compter du mois de janvier 2021, puis 19h à partir du 19/03/2021, entraînant ainsi une diminution de ses horaires d'ouverture au public. Ce n'est qu'à partir du 19/05/2021 avec le passage du couvre-feu à 21h qu'elle a pu retrouver ses horaires habituels.

- Des coûts supplémentaires ont été engagés pour assurer la sécurité des salariés et des clients (achats de masques, gants, gels hydroalcooliques, tests, coût de désinfection des locaux, agents de sécurité, mise en place de séparations, nettoyage des chariots...).

- Le rayon "Restauration" a dû être fermé depuis le 29/10/2020 avec une réouverture progressive à partir du 19/05/2021 (terrasses dans un premier temps) et totale au 09/06/2021 avec jauge puis sans jauge depuis le 30/06/2021.

Mesures de soutien dont la société a bénéficié :

- Recours au mécanisme de l'activité partielle pour une partie de ses effectifs

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

4-Engagements de retraite :

Suite à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 modifiée le 05-11-2021, la société continue d'appliquer la méthode actuellement retenue en pratique qui consiste à répartir les droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié.

Les engagements ainsi déterminés sont mentionnés en annexe.

5-Transition climatique :

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs, aux engagements éthiques et écoresponsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants la société a engagé plusieurs démarches afin de réduire son impact carbone en continuant notamment d'investir dans des installations plus économes et plus respectueuses en énergie :

- Au niveau des installations de production de froid : remplacement de gaz.
- Au niveau des meubles froids : remplacement de portes vitrées.
- Au niveau des luminaires : équipement Led.
- Au niveau de la production d'énergie : possède des panneaux photovoltaïques.

Annexe aux comptes annuels

La société a également poursuivi des actions en matière de tri et de revalorisation des déchets.
Des actions sont également en cours de réflexion pour optimiser les approvisionnements et réduire les transports.

Annexe aux comptes annuels

Principe, règles et méthodes comptables

Méthode d'évaluation

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlements ANC 2014-03 relatif au PCG et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

Annexe aux comptes annuels

Evènement postérieur à la date de cloture de l'exercice

Mention relative à l'épidémie COVID-19 :

Dans un contexte inflationniste les négociations avec les fournisseurs qui se sont clôturées au 01/03/2022 vont se rouvrir afin d'intégrer les évolutions tarifaires.

A la date d'arrêté des comptes il est difficile d'en estimer les impacts potentiels.

Annexe aux comptes annuels

Changements de méthodes

Les changements intervenus dans les méthodes de présentation et d'évaluation concernent les postes suivants :

Fin de la présentation "personnalisée" des comptes courants au niveau du passif mais aussi au niveau de l'état "Créances et dettes" dans l'annexe et liasse fiscale.

Ainsi les comptes courants d'associés seront dorénavant présentés en "Emprunts et dettes financières divers" et plus en "Autres dettes" (pour N mais aussi pour N-1).

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le complément d'amortissement constaté entre l'amortissement fiscalement admis et l'amortissement comptable a été traité comme un amortissement dérogatoire. Cette différence provient soit d'un différentiel de durée soit de l'utilisation du mode dégressif.

Postes	Durée	Mode
Logiciel	1 à 5 ans	Linéaire ou Dégressif
Constructions	3 à 30 ans	Linéaire ou Dégressif
Matériel et outillage	1 à 12 ans	Linéaire ou Dégressif
Agencements et aménagements des installations	1 à 20 ans	Linéaire ou Dégressif
Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	1 à 8 ans	Linéaire ou Dégressif
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Annexe aux comptes annuels

Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée du montant de la différence.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- à la valeur d'usage pour l'entreprise pour les titres non cotés

Pour les autres titres immobilisés, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés

Aucune provision n'a été constituée au 31/01/2022.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	160 700		12 076 164			12 236 864
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 700		12 076 164			12 236 864
CORPORELLES	Terrains	1 784 560				69 420	1 715 140
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	33 565 582		(284 597)		840 580	32 440 405
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 911 511		32 024			1 943 536
	Instal., agencement, aménagement divers	1 864 152		95 291			1 959 443
	Matériel de transport	2 632 549		744 253			3 376 803
	Matériel de bureau, mobilier	27 898		17 723		9 673	35 948
	Emballages récupérables et divers	568 472		153 577			722 049
	Immobilisations corporelles en cours	210 951		585 725	210 951		585 725
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 565 676		1 343 996	210 951	919 673	42 779 048
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	39 312		100			39 412
	Autres titres immobilisés	2 415 579		817 712		11 840	3 221 450
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 454 891		817 812		11 840	3 260 863
TOTAL		45 181 267		14 237 972	210 951	931 513	58 276 774

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	144 858	6 063		150 920
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	144 858	6 063		150 920
CORPORELLES	Terrains	4 132	1 834		5 967
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	11 799 542	1 525 571	311 845	13 013 268
	instal. agencement aménagement	2 747 744	285 320		3 033 064
	Instal technique, matériel outillage industriels	362 466	202 756		565 222
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	913 834	234 113		1 147 947
	Matériel de transport	18 867	8 386	9 365	17 888
	Matériel de bureau, mobilier	172 184	79 641		251 825
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 018 770	2 337 621	321 209	18 035 181
TOTAL		16 163 627	2 343 684	321 209	18 186 101

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.		94		142 864			(142 770)
Instal. technique matériel outillage industriels		1 575			3 015		(1 440)
Instal générales Agenct aménagt divers				5 623			(5 623)
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		1 668		148 487	3 015		(149 833)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		1 668		148 487	3 015		(149 833)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			1 668			151 502	(149 833)

Annexe aux comptes annuels

Stocks

Les stocks de marchandises ont été évalués au prix de revent dit "triple net".

Ce prix de revient est constitué :

- du prix d'achat sur facture déterminé en application du principe "premier entré, premier sorti",
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- augmenté des frais de routage Centrale,
- diminué des ristournes sur factures,
- diminué des ristournes sur avoirs séparés,
- diminué des ristournes et prestations mensuelles et trimestrielles.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Une provision a été constituée au 31/01/2022 pour une valeur de 54 922 €.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 31/01/2022, une provision de 75 516 € a été constatée.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

L'évaluation des valeurs mobilières de placement au dernier jour de marché est de 400 000 euros, tout comme la valeur comptable qui est de 400 000 euros.

Annexe aux comptes annuels

Une provision est calculée chaque fois que la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique.

A la clôture de l'exercice, aucune provision n'a été constatée.

Autres postes d'actif

Les états des produits à recevoir et des charges constatées d'avance sont joints en annexe.

Produits à recevoir

		31/01/2022
Total des Produits à recevoir		331 763
Autres créances clients		125 516
<i>Clients - factures à établir</i>	<i>125 516</i>	
AUTRES CREANCES		206 246
<i>Frs - aar sur marchandises</i>	<i>183 720</i>	
<i>Frs - aar sur frais généraux</i>	<i>9 177</i>	
<i>Avoir sur frais généraux à rec</i>	<i>12 336</i>	
<i>Etats produits à recevoir</i>	<i>1 014</i>	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/01/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			324 995
Frais généraux		242 650	
Achats de marchandises		82 345	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			324 995

Annexe aux comptes annuels

Passif

Capital

Le capital social, d'un montant de 96 642 euros, est composé de 2 478 actions d'une valeur nominale de 39 euros.

Son montant a changé durant l'exercice.

Variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres est joint en annexe.

Emprunts

Les emprunts souscrits au cours de l'exercice s'élèvent à 2 385 075 €

Les remboursements des emprunts au cours de l'exercice se sont élevés à 3 844 622 euros.

Autres postes de passif

Les états des charges à payer et des produits constatés d'avance sont joints en annexe.

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2022
Capital social	156 000			(59 358)	96 642
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 600				15 600
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	19 411 133	2 526 000		(501 958)	21 435 174
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	2 526 000	(2 526 000)		3 352 638	3 352 638
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	524 497			(149 833)	374 663
TOTAL	22 633 229			2 641 489	25 274 718

Date de l'assemblée générale 08/07/2021

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 22 633 229

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 22 633 229

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 2 641 489

Charges à payer

		31/01/2022
Total des Charges à payer		3 539 443
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		14 352
<i>Interets courus s/emprunts ets</i>	<i>14 352</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		891 687
<i>Frs - fnp sur frais généraux</i>	<i>667 522</i>	
<i>Frs - fnp sur marchandises</i>	<i>224 164</i>	
Dettes fiscales et sociales		2 181 157
<i>Dettes prov pour congés payés</i>	<i>478 062</i>	
<i>Participation des salariés</i>	<i>609 023</i>	
<i>Gratification à payer</i>	<i>160 000</i>	
<i>Comité entreprise</i>	<i>5 455</i>	
<i>Primes conventionnelles à payer</i>	<i>57 527</i>	
<i>Organismes sociaux (ch, a pay.)</i>	<i>293 470</i>	
<i>Charg. soc./primes conv. à pay.</i>	<i>62 382</i>	
<i>Etat - charges à payer</i>	<i>515 237</i>	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		107 501
<i>Frs - fnp sur immobilisations</i>	<i>107 501</i>	
Autres dettes		344 746
<i>Clients - avoirs à établir</i>	<i>5 124</i>	
<i>Clients tl à rembourser</i>	<i>339 522</i>	
<i>Divers charges à payer</i>	<i>100</i>	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/01/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			69 497
Loyers Galeries		69 497	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			69 497

Annexe aux comptes annuels

Eléments communs

Synthèse des provisions

L'état des provisions est joint en annexe.

Echéance des créances et des dettes

L'état des échéances des créances et des dettes est joint en annexe.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	524 497	1 668	151 502	374 663
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	524 497	1 668	151 502	374 663
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		33 730	8 229	25 501
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	385 667	161 000	372 750	173 917
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		206 395		206 395
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	385 667	401 125	380 979	405 813
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	85 799	54 922	85 799	54 922
	Sur comptes clients	53 847	21 669		75 516
	Autres	13 330		13 330	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	152 976	76 591	99 129	130 438
	TOTAL GENERAL	1 063 140	479 384	631 609	910 914
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		294 487 1 668	466 778 13 330 151 502	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	5 544	5 544	
	Autres créances clients	1 456 868	1 456 868	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	237 551	237 551	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	14 790	14 790	
	Groupe et associés (2)	2 817 637	2 817 637	
	Débiteurs divers	1 579 203	1 579 203	
	Charges constatées d'avances	324 995	324 995	
TOTAL DES CREANCES		6 436 587	6 436 587	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	3 130 493	3 130 493		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	19 810 284	3 616 116	10 361 841	5 832 327
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	256 974	256 974		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 295 273	4 295 273		
	Personnel et comptes rattachés	1 827 621	1 827 621		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	650 884	650 884		
	Impôts sur les bénéfices	111 279	111 279		
	Taxes sur la valeur ajoutée	700 566	700 566		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	529 773	529 773		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	362 365	362 365		
	Groupe et associés (2)	983 005	983 005		
	Autres dettes	541 720	541 720		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	69 497	69 497		
TOTAL DES DETTES		33 269 734	17 075 566	10 361 841	5 832 327
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 385 075			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 844 622			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a été intégralement réalisé en France.

Evaluation de certains produits et charges

Le détail des produits et charges exceptionnels est fourni en annexe.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La répartition de l'impôt des bénéfices sur le résultat courant et sur le résultat exceptionnel est jointe en annexe.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation latente de l'entreprise est analysée en annexe.

Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2022
Total des produits exceptionnels		1 982 763
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		195 848
<i>Autres produits exceptionnels</i>	195 848	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		1 635 413
<i>Produits cessions immo corpor.</i>	1 555 583	
<i>Produits cessions immo financ.</i>	79 830	
Reprises sur provisions et transferts de charges		151 502
<i>Rep. amort. dérogatoires</i>	151 502	
Total des charges exceptionnelles		1 079 971
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		430 161
<i>Penalites amendes</i>	11 108	
<i>Autres charges op. de gestion</i>	415 713	
<i>Pertes /franchises assurances</i>	3 340	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		646 486
<i>Vnc immob corporelles</i>	634 646	
<i>Charges s/cession immob financ</i>	11 840	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISI		3 324
<i>Dot./immob.corporelles exceptionnelles</i>	1 656	
<i>Dot. prov. depr. amts dérogatoires</i>	1 668	
Résultat exceptionnel		902 792

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		4 147 889	945 913	3 201 976
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		293 769	143 107	150 662
RESULTAT COMPTABLE		4 441 658	1 089 020	3 352 638

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/01/2022

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Amortissements dérogatoires (374 663 x 25%)	93 666
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		93 666

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Organic (12 738 x 25%)	3 185
	Participation des salariés (609 023x 25%)	152 256
	Tascom (37 619x 25%)	9 405
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		164 846

Rappel : le taux d'IS pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2022 sera de 25 %

Annexe aux comptes annuels

Autres informations

Immobilisations détenues en crédit-bail

Le tableau des investissements financés par crédit bail est joint en annexe.

Engagements

Les tableaux des engagements hors bilan sont joints en annexe.

Informations sociales

Effectif moyen

L'effectif moyen est joint en annexe.

Engagements sur les retraites

Les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- prise en compte des informations de la convention collective ou du secteur concerné,
- taux d'actualisation des salaires :
 - âge de départ à la retraite : 67 ans
 - coefficient de rotation appliqué sur l'indemnité de départ à la retraite afin de tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore membre du personnel à l'âge de la retraite
 - coefficient de mortalité appliqué sur l'indemnité de départ à la retraite pour tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore vivant à l'âge de la retraite
- prise en compte des rémunérations mensuelles brutes à la clôture,
- prise en compte de l'ancienneté lors du départ à la retraite ainsi que du nombre d'années restant à effectuer par le salarié entre la clôture de l'exercice et son départ à la retraite.

Annexe aux comptes annuels

Compte tenu des hypothèses retenues, la provision pour indemnités de départ à la retraite non comptabilisée est évaluée à 643 341 euros (charges sociales comprises) au 31/01/2022 pour l'ensemble du personnel de la société CROIXDIS SAS.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la provision est de 1.50 %.

Un versement complémentaire a été effectué auprès d'Aviva Stratégie IFC pour 100 000 €.

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/01/2022
VALEUR D'ORIGINE				3 242 908		3 242 908
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			2 845 523	188 887	3 034 410
	Dotation exercice			556 311		556 311
	TOTAL			3 401 834	188 887	3 590 721
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			2 926 943	89 757	3 016 700
	Redevances Exercice			556 437		556 437
	TOTAL			3 483 380	89 757	3 573 137
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			190 130		190 130
	entre 1 et 5 ans			366 554		366 554
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			556 684		556 684
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			3 519		3 519
	entre 1 et 5 ans			6 283		6 283
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			9 802		9 802
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				556 437		556 437

Engagements financiers

	31/01/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cautions		9 090 102	
		9 090 102	
Engagements de crédit-bail			
CB mobilier - loyers		556 683	556 683
CB mobilier - valeurs résiduelles		9 802	9 802
		566 485	566 485
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités de fin de carrière		643 341	
		643 341	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		10 299 928	566 485
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Une convention de trésorerie a été conclue le 20/06/2013 entre les sociétés CROIXDIS, VFB, CROIXDIS Voyages et BGL à hauteur de 5 000 000 €

Un avenant à cette convention a été signé le 06/02/2014 pour porter cette convention à un montant de 7 000 000 €.

Un deuxième avenant à cette convention a été signé le 01/02/2018 pour porter cette convention à un montant de 12 000 000

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/01/2022
Emprunt	Nantissement du FDC en 14e rang	BECM	1 500 000	829 136
Emprunt	Nantissement FDC + Hypothèque ens. immobilier	BECM	3 108 000	804 052
Emprunt	Hypothèque ensemble immobilier en 1er rang	BECM	1 000 000	
Emprunt	Nantissement FDC + Hypothèque ens. immobilier	BP Lorraine-Champagne	2 870 000	862 403
Emprunt	Nantissement FDC en rang utile	BECM	3 650 000	2 685 441
Emprunt	Nantissement FDC + Hypothèque ens. immobilier	BPI France Financement	2 580 000	809 394
Emprunt	Hypothèque ensemble immobilier	BECM	4 500 000	5 409 453
Emprunt	Nantissement FDC en rang utile	BECM	800 000	
Emprunt	Nantissement FDC en 13e rang valant 8e	BECM	1 075 000	339 872
Emprunt	Nantissement FDC en 13e rang valant 8e + Cessio	BPI France Financement	1 075 000	338 954
Emprunt	Hypothèque ensemble immobilier	BECM	900 000	119 734
Emprunt	Hypothèque ensemb. immo. + Cession Daily loye	BECM+BPI	3 919 000	2 151 719
Emprunt	Nantissement FDC en rang utile	BPI	1 000 000	999 000
Emprunt	Nantissement FDC + Délégation imparfaite loye	BP Lorraine-Champagne	2 850 000	2 282 501
Emprunt	Hypothèque ensemb. immo. + Cession Daily loye	BECM+BPI	1 800 000	1 075 996
Emprunt	Nantissement des actions repris suite fusion VFB	BECM	9 500 000	209 634
		TOTAL	42 127 000	18 917 289

Effectif moyen

	31/01/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		22	
Professions intermédiaires		31	
Employés		313	
Ouvriers		24	
TOTAL		390	

CROIXDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 96.642 Euros

Siège Social : Zone Artisanale

57150 CREUTZWALD

326 784 568 R.C.S. METZ

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 7 JUILLET 2022

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 3.352.638 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 3.352.638 Euros

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIÉ CONFORME



RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 3.352.638 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 3.352.638 Euros

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME



CROIXDIS

**Société par actions simplifiée
Au capital de 96 642€ €**

Siège social : ZAC de Lourdes
57150 CREUTZWALD

RCS METZ : B 326 784 568
SIRET : 326 784 568 00023
APE : 4711F

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

C R O I X D I S

**Société par actions simplifiée
Au capital de 96 642€ €**

Siège social : ZAC de Lourdes
57150 CREUTZWALD

RCS METZ : B 326 784 568
SIRET : 326 784 568 00023
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

Aux Associés de la Société CROIXDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société CROIXDIS, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

**V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES
AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES
À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

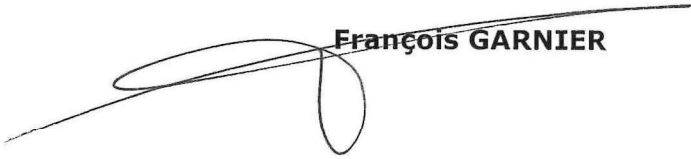
Fait à DURY, le 22 juin 2022

VDB ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

REPRESENTE PAR :

François GARNIER



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.